

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2021-03/09C

Objet : REMPLACEMENT DE FREDERIC BERLIAT EN TANT QUE REPRESENTANT A L'AGENCE DE L'URBANISME CATALANE.

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle des fêtes de Corneilla-Del-Vercol, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	32
En exercice :	37	Contre :		0
Présents :	29	Abstention :		0

Présents : Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, Patrick BRUZI, Joëlle CANAVY, Danièle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Louis SALA (présent jusqu'au point n°4), Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Bernard BEAUCOURT donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT
François BONNEAU donne pouvoir à Pierre ROGE
Manon SABARDEIL donne pouvoir à Suzanne SICARD

Absents excusés : Myriam DARDENNE, Jacques FIGUERAS, Thierry LOPEZ, Thierry SIRVENTE

Secrétaire de séance : Christophe MANAS

Date de convocation : 10 mars 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Monsieur Frédéric BERLIAT ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal de la commune de Saint-Cyprien, cette démission emporte de plein droit démission de son mandat de conseiller communautaire.

Monsieur Frédéric BERLIAT a été désigné délégué suppléant de Monsieur François BONNEAU pour représenter la communauté au sein de cette structure.

Il convient donc de procéder à son remplacement au sein de cette instance.

Seul Monsieur Dominique ANDRAULT s'est porté candidat pour suppléer Monsieur François BONNEAU à l'Agence de l'Urbanisme Catalane, il est donc déclaré élu.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20210317-2021-03-09C-DE
Date de télétransmission : 23/03/2021
Date de réception préfecture : 23/03/2021

Pour extrait conforme,

Le Président

